

## CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION ET DE VENTE DE LA SOLUTION « POSLIK »

Version du 17 /06 /2022

### ARTICLE 1. DÉFINITIONS

Pour les besoins des présentes, les termes suivants commençant par une lettre majuscule auront le sens qui est indiqué ci-après, qui s'appliquera tant au singulier qu'au pluriel de ces termes et indifféremment que le terme défini soit employé au féminin ou au masculin :

- « Back-Office » désigne l'espace réservé au Client pour utiliser et gérer la Solution « POSLIK »
- « CGUV » désigne les présentes conditions générales d'utilisation et de vente ;
- « Client » désigne toute personne physique ou morale ayant souscrit aux Produits et aux Services de POSLIK à des fins professionnelles ;
- « Réseau » désigne l'installation du Client assurant la transmission et/ou la réception de signaux de télécommunications et d'informations numériques depuis les sites physiques du Client vers le réseau Internet publique ;
- « RESRV » désigne RESRV, société à responsabilité limitée au capital de 1300 dinars, immatriculée au registre national d'entreprises sous l'identifiant unique 1605106D, sise à l'Avenue Habib Bourguiba, 10 Décembre, Immeuble Essaadi tour C-D Mezzanine, Menzah 4, 1004, Tunis. RESRV est éditeur de logiciels prestataire de service et vendeur du matériel informatique permettant d'utiliser les Produits et Services.
- « Site » désigne le site internet édité par RESRV et accessible à l'adresse <http://poslik.com/>
- « Solution » ou « POSLIK » désignent le logiciel « Poslik » dédié principalement aux commerçants leur permettant la gestion en temps réel des ventes et encaissements ainsi que la gestion du stock, l'élaboration des rapports de caisse et toute autre opération facilitant au commerçant la gestion comptable et financière de son projet.

## ARTICLE 2. OBJET

Les CGUV ont pour objet de définir les conditions conformément auxquelles doivent être utilisés les Services offerts via la solution et la caisse « POSLIK ». Tout Client peut prendre connaissance à tout moment des CGUV, dont la version en vigueur est mise en ligne sur le Site. Le Client sera également averti via son « Back-office » de toute mise à jour des CGUV. L'acceptation par le Client des présentes CGUV est obligatoire pour l'utilisation et l'accès aux Services et fonctionnalités de la Solution.

## ARTICLE 3. QUALITE DU CLIENT

Le Client déclare posséder la qualité de commerçant et exercer une activité professionnelle commerciale soit en son nom personnel soit via une entité juridique reconnue dans l'Etat d'utilisation ou d'exercice.

## ARTICLE 4. CONNEXION DU PRODUIT A INTERNET

L'utilisation de la solution « Poslik » nécessite une connexion à internet haut débit à laquelle le Client aura préalablement souscrit auprès de l'opérateur de communications électroniques de son choix. Les coûts de communications téléphoniques et d'accès à l'internet permettant la connexion à l'Application et au Back-Office demeurent à la charge exclusive du Client. Le Client est responsable de la conception, de l'installation et de la maintenance de son Réseau et de son Système d'Information. En outre, le Client est seul responsable de la performance de son Réseau et de son Système d'Information afin de permettre le bon fonctionnement des Services commercialisés par RESRV. Il incombe au Client de respecter les prérequis communiqués et les recommandations formulées par RESRV. Pour un fonctionnement optimum des Services, RESRV recommande la connexion de tous les supports sur lesquels est installés la solution « Poslik » par câble Ethernet à paires torsadées de catégorie 5 ou supérieure conforme aux normes STP ou UTP, ou une connexion Internet de type xDSL ou fibre d'un débit montant minimum de 2 Mbits/s et d'un débit descendant minimum de 2 Mbits/s, ou un signal wifi supérieur à 62db en tous points de l'établissement du Client sur les fréquences 2,4 Ghz ou 5,0 Ghz.

Le Client reconnaît être seul responsable de l'utilisation qu'il fait de la Solution. Il reconnaît également que RESRV ne pourra être tenue civilement responsable envers lui de quelconques

dommages directs ou indirects découlant de ce que les résultats obtenus ne sont pas justes, pertinents, exhaustifs, actuels, fiables et/ou adaptés à un usage particulier si ces dommages trouvent leur cause dans une connexion internet non conforme à ce qui a été ci-dessus détaillé. RESRV ne saurait être tenu pour responsable de la destruction accidentelle des données du Client ou de tiers engendrée par une mauvaise qualité du Réseau.

RESRV ne peut également être tenue pour responsable de la destruction des données du Client si ce dernier ne connecte pas à Internet le matériel sur lequel est téléchargée la solution Poslik et conformément aux recommandations susmentionnées.

## **ARTICLE 5. OBLIGATIONS DU CLIENT**

Le Client s'engage à :

A. Le Client s'engage à signaler, par tout moyen laissant une trace écrite, à RESRV tout problème technique ou autre problème entravant le bon fonctionnement de la solution Poslik dans les meilleurs délais par tout moyen laissant une trace écrite (e-mail, lettre recommandée avec accusé de réception...)

B. Notifier sans délais, par tout moyen laissant une trace écrite, à RESRV le vol ou la perte de la caisse ou tout autre matériel sur lequel est installée la solution « Poslik » pour qu'elle procède à la sauvegarde des données collectées par le Client dans son « Back-office » et à lui envoyer une copie de sauvegarde.

## **ARTICLE 6. DROITS D'UTILISATION DE LA SOLUTION « POSLIK »**

RESRV garantit au Client un accès à toutes les fonctionnalités nécessaires de la solution « POSLIK » telles que commercialisées et décrites dans les annonces et publicités émises uniquement et exclusivement par RESRV. Le Client peut également décider de souscrire des modules complémentaires dont les détails, caractéristiques et les modalités de facturation seront fixées au fur et à mesure. Ces modules complémentaires sont ajoutés à l'abonnement du Client dès leur souscription

Le contenu de la solution « POSLIK » (documents techniques, dessins, photographies, etc...) est la propriété exclusive de RESRV, seule titulaire des droits de propriété intellectuelle sur ce contenu et sur le logiciel.

Le Client déclare avoir reçu les informations nécessaires, analysé et accepter l'adéquation du Logiciel à ses besoins, disposer des compétences pour utiliser correctement le Logiciel et n'avoir plus besoin de suivre ou faire suivre une formation à son personnel à cette fin.

## **ARTICLE 7. PROCÉDURE D'INSCRIPTION – OUVERTURE D'UN COMPTE CLIENT**

Pour pouvoir bénéficier des Services de RERSV, et une fois que le support sur lequel est téléchargé la solution Poslik est connecté à Internet, le Client est appelé à créer son compte Utilisateur et ce après acceptation des présentes CGUV.

Le Client remplira les champs qui apparaîtront à savoir le champ relatif aux caractéristiques de son établissement de commerçant, le nom de son entreprise, son adresse exacte, les heures d'ouverture et de fermeture, l'adresse e-mail du Client.

Le Client recevra un e-mail de confirmation contenant un lien de confirmation de son identité qui le renverra à l'application. Le Client sera appelé à saisir un mot de passe qu'il s'engage à garder confidentiel.

Le mot de passe choisi doit contenir au moins 8 caractères, dont une lettre en majuscule, un chiffre et un symbole.

Le Client devra ensuite choisir un code d'accès à son espace composé de 5 chiffres qu'il s'engage à garder confidentiel et qui lui facilitera l'accès à la Solution au quotidien.

Une fois toutes ces étapes réalisées, le compte de l'utilisateur est créé. Le Client peut y accéder à tout moment.

Le Client est seul responsable du mot de passe et du code qu'il a choisi pour accéder à son compte, RESRV ne peut jamais être tenue pour responsable des conséquences de la perte, oubli ou cession par le Client de son mot de passe ou de son code d'accès.

## **ARTICLE 8. SÉCURITÉ DU SYSTÈME D'INFORMATION**

Le Client s'engage, pendant toute la durée du Contrat, à installer toutes les mises à jour recommandées par la Solution « POSLIK ». Le Client s'engage également à se conformer aux exigences de configuration minimale requises et à mettre à jour son Système d'Information chaque fois que cela est nécessaire. Dans le cadre de son Système d'Information, le Client s'engage à utiliser des logiciels émanant de sources officielles et à prendre toutes les mesures adéquates pour se protéger des violations. RESRV ne saurait être tenue responsable des

difficultés du Client à accéder aux Services de la solution « POSLIK » si ces difficultés s'avéraient être la conséquence du non-respect par le Client des recommandations de RESRV en matière de paramétrages / versions logicielles / mise à jour/ matériels recommandés.

## ARTICLE 9. OFFRES – CONDITIONS FINANCIERES - FACTURATION

RESRV commercialise ses Services sous la forme d'abonnements moyennant une rémunération mensuelle prédéterminée. Au montant de la rémunération forfaitaire peuvent s'ajouter les rémunérations dues par le Client pour le téléchargement et l'usage de modules complémentaires connexes au logiciel objet des présentes offertes par RESRV.

Le Client devra régler le prix de son abonnement mensuel via une carte de débit bancaire nationale/internationale.

RESRV déclare être conventionnée avec des plateformes de paiement sécurisée, pour tous les paiements en ligne effectués par les Clients POSLIK. A cet effet, RESRV ne peut être tenue comme responsable pour tout problème survenant à l'occasion du paiement par le Client de son abonnement de quelque nature que ce soit. RESRV peut toutefois, à la présentation des pièces qui le justifient, rembourser au Client les montants qu'il aurait payés en plus du montant de son abonnement et ce à cause d'un problème de connexion ou à cause d'un dysfonctionnement de la plateforme de paiement.

Les règlements en espèces ou par chèque ne sont pas acceptés par RESRV. Cependant, en cas d'impossibilité de règlement via la plateforme choisie par le Client, les équipes de recouvrement de RESRV pourront être amenées à considérer de façon ponctuelle et exceptionnelle d'autres moyens de paiement qui seront notifiés incessamment au Client.

Tout paiement est définitif et ne peut pas faire l'objet d'un remboursement pour quelque motif que ce soit.

A défaut de règlement par le Client de son abonnement dans les trois (03) jours suivant la notification de paiement qui lui apparaît sur l'écran de la caisse telle que générée automatiquement par la Solution, RESRV peut suspendre l'accès du Client au logiciel.

Faute de règlement de la facture correspondante dans les soixante (60) jours suivant la notification de paiement, le compte Utilisateur du Client sera définitivement supprimé., Le Client, dans ce cas, ne pourra s'opposer aux mesures qui seront prises par RESRV relatives aux processus de sauvegarde, de transfert, de copie et/ou de destruction des données enregistrées dans l'espace réservé au Client.

Il est à noter que la remise en service du logiciel suite à sa suspension par RESRV pour non-paiement peut impliquer des frais fixes, et peut prendre jusqu'à quarante-huit (48) heures à compter de la réception effective par RESRV des sommes dues par le Client. Les frais de remise en service doivent être payés par le Client avant la remise en service du logiciel suspendu afin que cette procédure puisse être initiée.

## **ARTICLE 10 - DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE SUR LA SOLUTION « POSLIK »**

La Solution « POSLIK » est une œuvre au sens des lois tunisiennes en vigueur en matière de propriété intellectuelle, et plus précisément en matière de propriété littéraire et artistique.

Tous les droits de propriété intellectuelle se rattachant à ladite Solution sont la propriété exclusive de la société « RESRV ».

L'achat par le Client de la Solution « POSLIK » ne lui confère au Client aucun droit de propriété sur la Solution mais uniquement un droit d'utilisation.

La mise à disposition temporaire de la Solution n'inclut aucune cession de droit de propriété intellectuelle au bénéfice du Client. A cet effet, le Client s'interdit de reproduire tout élément du Logiciel, par quelque moyen que ce soit sous quelque forme que ce soit et sur quelque support que ce soit, de traduire, adapter, décompiler, arranger, modifier, exporter la Solution ou le fusionner avec d'autres logiciels. Le Client n'est pas autorisé à effectuer de copie de sauvegarde de la Solution.

Sauf prolongation du Contrat, toute utilisation de la Solution installé au-delà du terme du présent protocole constitue un acte de contrefaçon exposant le Client à des poursuites.

## ARTICLE 11 - TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

On entend par « données personnelles » toutes les informations quelle que soit leur origine ou leur forme et qui permettent directement ou indirectement d'identifier une personne physique ou la rendent identifiable, à l'exception des informations liées à la vie publique ou considérées comme telles par la loi.

On entend par « traitement des données à caractère personnel » les opérations réalisées d'une façon automatisée ou manuelle par le Propriétaire ou par le Client, et qui ont pour but notamment la collecte, l'enregistrement, la conservation, l'organisation, la modification, l'exploitation, l'utilisation, l'expédition, la distribution, la diffusion ou la destruction ou la consultation des données à caractère personnel, ainsi que toutes les opérations relatives à l'exploitation de bases des données, des index, des répertoires, des fichiers, ou l'interconnexion.

Dans le cadre des présentes, le Client s'engage à respecter la législation en vigueur en tout ce qui se rapporte à la collecte et au traitement de toutes Données à Caractère Personnel. Il déclare connaître les droits et obligations incombant aux responsables de traitements et sous-traitants résultant de l'application de la Règlementation.

Le Client s'engage à garantir la confidentialité des Données à Caractère Personnel traitées dans le cadre du présent protocole et à veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les Données à Caractère Personnel en application des présentes s'engagent à respecter la confidentialité. RESRV ne peut, en aucun cas, être tenue responsable des opérations de traitement des données personnelles faite par le Client en contravention avec les textes en vigueur en la matière. Le Client est responsable, en contrepartie, de tout traitement de données personnelles contraire à la législation en vigueur fait par lui-même ou par les personnes mandatées par lui à le faire.

RESRV s'engage, de son côté, à observer une discrétion totale par rapport aux données à caractère personnel auxquelles elle pourrait avoir accès via les espaces utilisateurs réservés aux Clients. Elle s'engage également à les traiter conformément aux lois et textes en vigueur. Pour des fins commerciales, de statistiques ou de marketing, RESRV pourrait se voir amenée à traiter

certaines données à caractère personnel ou à les transférer. Dans ce cas, RESRV s'engage à garder anonymes les personnes dont les données ont été traitées ou transférées.

## **ARTICLE 12 – CONFIDENTIALITE**

Toutes les informations commerciales introduites par le Client dans l'espace Utilisateur qui lui est réservé se rattachant à ses propres clients, ses fournisseurs, son chiffre d'affaire, l'état de son stock, ou toute autre information se rattachant, plus généralement, à l'activité du Client, est considérée comme étant une Information Confidentielle que RESRV s'engage à en assurer la totale discrétion.

## **ARTICLE 13 - LOI APPLICABLE ET JURIDICTIONS COMPETENTES**

Les parties conviennent que les présentes CGUV sont soumises à la loi Tunisienne pour tout ce qui relève de leur conclusion, exécution et interprétation.

En cas de mésentente entre les Parties concernant l'application de l'une des clauses des présentes CGUV, leur interprétation ou leur exécution, le litige sera soumis aux tribunaux de l'Ariana.

## **ARTICLE 14 - ACCEPTATION DES CGUV - MISE A JOUR DES CGUV – AUTONOMIE DES CLAUSES**

Les présentes CGUV constituent l'intégralité de l'accord entre le Propriétaire et le Client. La création par le Client de son compte ainsi que son activation signifient acceptation claire et irrévocable des CGUV de sa part.

Le Client peut prendre connaissance à tout moment des CGUV, dont la version en vigueur est mise en ligne dans l'espace réservé au Client dans la Solution « Poslik ». Le Client sera également averti via son « Back-office » de toute mise à jour des CGUV.

L'éventuelle illégalité ou nullité d'un article ou d'un paragraphe (ou d'une partie d'un article ou d'un paragraphe) n'affecte en rien la validité des autres articles ou paragraphes des présentes, ni le contenu d'une section ou d'une sous-section, sauf si l'intention contraire ressort clairement du texte.